



VERBATIM

Atelier Emplois, sous-groupe
Mise en articulation sur le territoire entre l'accompagnement
vers l'emploi et l'offre d'emploi de Center Parcs

Poligny, 20 mai 2015, 20h00-22h00

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

On a 40 minutes, paraît-il, au maximum, pour travailler. L'objectif de ce sous-groupe, c'est d'essayer de faire des propositions pour que finalement, l'opportunité que pourraient représenter ces possibilités d'emplois du Center Parcs s'il se fait, pour que cette opportunité, elle profite au maximum de personnes qui sont éloignées de l'emploi. Pas seulement, bien évidemment. Il y a des emplois qui seront occupés par des gens qui, déjà, ont un emploi et qui voudront changer. Mais un des objectifs, de Pierre & Vacances, je crois surtout, des élus locaux, c'est que ce projet, s'il se fait, s'ancre dans le territoire et ait véritablement des retombées positives sur le territoire. Pour ça, c'est une opportunité de créer des parcours d'insertion. Je n'aime pas beaucoup le mot d'insertion parce qu'il y a des gens qui ne sont pas désinsérés, simplement ils n'ont pas de boulot, La première marche, c'est accéder à l'emploi. La deuxième marche, c'est : il y a des gens qui sont très éloignés de l'emploi, pas tout à fait assez qualifiés, quelquefois tellement déshabitués du travail qu'ils ont du mal, finalement, à accéder directement à un travail à temps plein. On connaît bien ça. Comment faire pour préparer ces personnes à véritablement pouvoir postuler à des emplois et pouvoir les assurer avec une certaine qualité ? On ne peut pas demander à Pierre & Vacances d'être un organisme humanitaire. C'est clair. Ils ont des critères de rentabilité. Les services doivent être assurés. Il n'y a pas de doute là-dessus. Pour autant, il faut donner à ces personnes les possibilités d'aller au maximum de ce qu'elles peuvent faire.

Le deuxième aspect, c'est aussi de dire, c'est ce que je propose de travailler, c'est de dire que s'il doit y avoir ce Center Parcs, ça peut être aussi en quelque sorte le support d'une qualification à des niveaux plus élevés. Il y a des tas de métiers qui vont être proposés par ce Center Parcs. Des métiers lors de la construction tout simplement, parce que ce chantier va être considérable. Il va y avoir notamment la construction des chalets. Il y a des filières bois dans ce département. C'est quand même une occasion assez extraordinaire de pouvoir faire de la formation en alternance par exemple. Comment ça peut se mettre en œuvre ? Est-ce que c'est possible ? Comment ça peut se passer ? Comment tout ça, ça peut se concrétiser ? Autrement dit, quel effet levier, ce projet pourrait avoir pour peu que tout le monde s'y mette en quelque sorte, parce que bien évidemment, ça ne peut pas être simplement le maître d'ouvrage qui est une entreprise privée, donc qui pourrait tout à fait d'ailleurs, gérer librement ses appels d'offres et ses recrutements. Ce n'est pas son intention, mais il n'empêche qu'il ne faut pas lui rendre la tâche quand même trop difficile.

Ici, moi je souhaiterais qu'on parle effectivement de parcours d'insertion, de qualification, de formation et qu'on commence effectivement par ceux qui sont les plus éloignés, les plus fragiles. Vous parliez tout à l'heure, Monsieur, de ceux qui sont loin et qu'il faut tenter de remettre sur pied, en sachant bien, puisque vous les connaissez bien, mais dans d'autres métiers, je les ai connus aussi, ce sont des gens que l'on ne remet pas à l'emploi directement. Il y a tout un travail à faire parallèlement avec ces personnes pour qu'effectivement elles s'insèrent facilement dans un milieu professionnel. Qu'elles s'insinuent en quelque sorte, qu'elles se fauillent dans le monde économique, ce qui n'est pas simple. Je ne sais pas lequel des deux veut commencer. Si c'est vous, Monsieur, ou si c'est M. CHEVASSU qui allez nous parler de la formation telle que vous l'avez envisagée, l'école où vous avez pris des gens y compris des jeunes, qui étaient très éloignés du travail, et même probablement très éloignés de l'idée de travailler si j'ai bien compris, pour certains. En tout cas, ils étaient sortis de cette logique de fonctionnement de la société où l'on travaille. En tout cas, ils n'avaient probablement pas ça dans leurs priorités. Je ne sais pas lequel des deux veut commencer. C'est M. CHEVASSU. Hier, vous avez beaucoup parlé de l'aspect très humaniste de votre travail. Maintenant, ce qui serait important, c'est que vous disiez un petit peu comment vous montez ces formations. Pierre & Vacances va être taiseux pendant cette réunion, et c'est lors de la synthèse que vous pourrez répondre favorablement ou non, avec des réponses d'attente à ce qui sortira comme proposition. Ce qui serait intéressant, c'est que sortent de cet atelier des propositions. Allez-y.

Claude CHEVASSU

Merci. Je suis Claude CHEVASSU, mais pour ceux qui ne me connaissent pas, je vais parler aussi, sous couvert des acteurs locaux de l'insertion, Christian (*Christian SEIGLE-FERRAND, président de l'ALCG*) est là pour l'ALCG, il y a un maître professionnel, Laurent (*Laurent GAUDIN, maître professionnel à ECCOFOR*) est là, de l'école de production. En principe, on fait un numéro de pitres à deux quand on présente l'école de production. Tu feras le pitre. Mais il y en a d'autres. Bernard et aussi, on espère, des plus fragiles. ...

Quand même, une réflexion comme ça, qui me vient après avoir écouté cette première partie. Il y a deux approches. Il y a les structures où il faut des salariés pour faire des résultats. Donc, l'emploi est nécessaire. J'allais dire que quand on veut faire beaucoup d'argent, c'est le sous-produit. C'est le sous-produit nécessaire, utile. Et vous avez l'économie sociale et solidaire où avoir des bonnes pratiques, même dans l'entreprise conventionnelle,

où effectivement, la finalité première, c'est l'emploi. Il y a deux approches. Vous êtes d'accord avec ça ? Soit on veut faire des résultats, donc, il faut passer par l'emploi. Ça veut dire qu'on rémunère, on l'a bien vu, 400 € par mois. Et ça ne dérange personne. D'ailleurs, on ne savait même pas le montant. Il a fallu cinq minutes de petits calculs. Ça, ça m'attriste. L'emploi comme finalité. On est quelques-uns ici. Ça n'a pas fait de bruit depuis 40 ans ici parce qu'on était proche du territoire, voyez ? Donc, on remplissait aussi la salle des fêtes aux assemblées générales parce qu'on a répondu à des besoins. Des gens qui étaient éloignés de l'emploi. On s'est mis à leur écoute et effectivement, on a adapté. On est parti des plus éloignés et on n'a pas fait de l'insertion, mais de l'inclusion. On change de mot, comme ça, ça fait moderne, et on a l'impression de faire mieux. L'inclusion. On parlait des personnes, là où elles en étaient, et on créait des emplois. Donc, on adaptait. C'est le principe des Esat. Bernard, tu pourrais nous en parler. Ce sont les constructions qui sont compliquées. Effectivement, il faut aller au rythme des personnes. Il faut un sur-encadrement. Donc, il y a un surcoût social, ce sont les fonds publics qui nous aident à ça. Et c'est pour ça qu'on est exigeant avec Center Parcs, parce qu'il y a quand même un paquet de fonds publics. Ça serait une entreprise privée ordinaire, vous faites votre business, les gars. Allez-y. On est dans un marché ultralibéral que je n'apprécie pas du tout, parce que ça fait du déchet quand même cette histoire. Donc, voilà un peu en introduction.

L'ultralibéralisme quand même, ça marche quand même. La majorité des gens trouve du boulot. Il y a des cadres supérieurs, je pense, qui sont bien rémunérés, comme dans toutes les entreprises. Mais tout le monde n'a pas accès à ça. Et forcément. C'est ça notre système qui ne va pas. C'est qu'on a quand même 3 millions de chômeurs longue durée sur notre territoire. C'est ça le résultat. L'évaluation. Si on fait une évolution de notre système aujourd'hui, 3 millions de chômeurs longue durée, tout va bien ? Non, tout ne va pas très bien. Et vous avez aussi des invisibles. Trois catégories. Ceux qui réussissent, 80 % des gens trouvent du boulot, ça marche. Et vous avez quand même des gens qui galèrent, avec des contrats difficiles. Alors qu'est-ce qu'on fait ? Je pense qu'aujourd'hui se lèvent des initiatives, des merveilles, ce qu'on appelle l'économie sociale et solidaire. J'ai à peu près bien parlé, Christian ? Je vérifie. Ce n'est pas que j'ai bien parlé, mais ça correspond un peu à ça. Je continue.

Quand je dis qu'on est proche du territoire, je vais vous parler d'ECCOFOR. ECCOFOR, c'est une école de production. Je vais essayer de vous expliquer. Tu m'aideras, Laurent. Si vous voulez, ECCOFOR, c'est écouter, comprendre, former. C'est pour ça qu'il y a deux C à ECCOFOR. Écouter, comprendre, former. Écouter, c'est-à-dire qu'on regarde le territoire, un peu l'état du territoire. C'est sur Dole que ça se passe. Les mamans viennent nous voir. Nous, c'est Réseau école – ATD Quart Monde, voilà. Ce sont des militants qui sont là-bas. Les mamans viennent nous voir. Elles nous disent : « Qu'est-ce qu'on peut faire pour nos enfants, ils ne sont plus à l'école. Ils ne veulent plus aller à l'école. » C'est ce qu'on appelle des décrocheurs, ou des décrochés. Ça dépend comment les situe. Qu'est-ce qu'on fait ? Elles sont malades, les mamans, bien sûr, de voir leurs enfants qui désapprennent. Ils ont suivi quelques années à l'école, et à 14 ans ou 15 ans, ils ne sont plus vraiment à l'école. Certains sont au Cned pour toucher les allocs, etc., mais ils désapprennent. C'est-à-dire qu'à un moment donné, les jeunes ne savent plus lire ou écrire. C'est soit parce que c'est sont des mineurs isolés qui sont arrivés sur Dole, dans des CADA. Il n'y a pas de réponse non plus de l'Éducation nationale. Ce sont des gens du voyage, ce sont des jeunes des cités ou dans le rural profond. Les parcours de vie font qu'à un moment donné, ils sont en échec scolaire et ils quittent. 140 000 enfants par an. D'ailleurs, c'est une des grandes préoccupations de la réforme aujourd'hui de l'Éducation nationale, pour voir comment faire... parce que ça coûte une fortune, ça. Ils sortent sans diplôme, sans qualification.

Nous, sur Dole, on a commencé... L'école de production, c'est aussi de partir des compétences des jeunes. Un jeune du voyage par exemple, je vais vous dire à 15 ans, il sait démonter un moteur, il sait classer les métaux. On part de ces savoirs-là. Il nous fallait aussi monter une entreprise. Une activité. Donc, on a monté aussi une entreprise. Un garage, un centre auto où les jeunes viennent travailler sur du vrai service, du vrai client. Si par exemple, Center Parcs a des véhicules, il pourra venir à Dole, monter des pneus sur ses véhicules. Il va payer le prix fort bien sûr puisqu'il faut bien vivre. On est dans un secteur concurrentiel. Donc, si jamais on est trop cher, ils vont aller ailleurs. Donc, on va faire un bon service pour des bons clients, au bon prix. Vous comprenez un peu la pédagogie ? On commence à faire pour apprendre. Le jeune va monter des pneus ou va souder, parce qu'on a la métallerie. Laurent est responsable maître professionnel en métallerie. Il dit toujours, et c'est merveilleux... Il dit toujours : « Mon p'tit gars, tu soudes, là. Mais si tu veux souder droit, il va falloir que tu saches mesurer ». Donc, l'école est dans l'entreprise. Deux tiers de production, un tiers d'école. Mais vous voyez un peu la pédagogie à l'envers ? On fait. Et après, pour bien faire son métier, il faut acquérir le socle commun de compétences, les savoirs fondamentaux de l'Éducation nationale : lire, écrire, compter. Mais pas que. Atelier philo aussi. J'y ai assisté, et c'est merveilleux. Les parents sont là aussi. Il y a le bâton de parole qui circule. On est tous enseignants et enseignés. Je disais qu'il y a eu un truc merveilleux, une maman qui était là. Elle dit : « Mon enfant, depuis qu'il est là, il a retrouvé le sourire. Il est bien dans ses baskets. Il a retrouvé une reconnaissance, une confiance en lui ». Elle dit, la maman : « Depuis qu'il est là, le scooter n'est jamais tombé en panne ». Laurent, combien de jours d'absence ? Pas d'absence.

Laurent GAUDIN

Je pense que de mon point de vue, il n'y a pas grand-chose à dire, si ce n'est qu'on part effectivement des envies des jeunes et on grimpe dans les apprentissages au fur et à mesure. Pour nous, il n'y a pas de prérequis pour entrer dans la structure. La seule chose qu'on demande et sur laquelle on ne transige pas, c'est la motivation. On demande aux gens d'avoir envie de faire ce qu'ils viennent faire chez nous. Après, le reste, on leur apprendra. Mais on est autant sur les savoir-faire que les savoirs être, la vie collective, le respect de l'autre, dans des lieux où les religions ne sont pas toutes les mêmes. Ça se passe bien.

Claude CHEVASSU

C'est la deuxième année. Sept emplois créés en deux ans. Des emplois classiques, tous à 35 heures, payés au-dessus du SMIC. Là-dessus, pas de souci. On ne va pas faire du voyeurisme, mais voilà... sur nos fiches de paye. En général, les gens sont correctement rémunérés. Les jeunes ne sont pas rémunérés parce qu'on n'a pas les moyens. Simplement ça. Et à l'école, ils sont des scolaires. Donc, si vous voulez, l'école est gratuite. C'est une école qui est hors contrat, simplement parce qu'on ne se reconnaît pas dans la pédagogie de l'Éducation nationale. Un jeune qui arrive à 15 ans, 16 ans, qui ne sait ni lire, ni écrire, vous ne lui refaites pas faire un CP. Donc, il faut retrouver autour, c'est évident.

Sur l'activité économique, c'est important. C'est important,

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

C'est gratuit, mais qui paye ? Comment c'est financé ?

Claude CHEVASSU

Quand vous avez des enfants à l'école... vous voulez savoir le budget de l'école. Le budget, sur un budget de 100, plus de 60 %, c'est l'activité économique. C'est-à-dire que ce sont les facturations. Les 40 %, en théorie, on perçoit la taxe d'apprentissage des entreprises. 20 % : taxe d'apprentissage, puisqu'on est habilité sur la taxe d'apprentissage. L'autre moitié, les 50 % des 40 %, c'est pris en charge normalement par les collectivités territoriales.

Je vais vous dire quand même parce que je place toujours ça parce que je suis des fois en colère quand je vois ce qui est fléché ailleurs, nous avons eu, dites-moi un chiffre. Combien on a pu avoir du Conseil régional ? On a eu 20 000 €. Dix gamins, plutôt que ce soient les dealers qui s'en occupent... Vous savez, quand un gamin fout le feu à une cage d'escalier, vous savez combien ça coûte. Donc nous, les jeunes sont chez nous et on nous dit : « La région n'est pas bien riche ». Alors moi, je me pose une question parce qu'avec tout ce qu'on va filer là-haut... on n'aura plus rien.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

On pourra retravailler sur cet aspect-là. Ce qui est intéressant, c'est de savoir si finalement, dans une entreprise comme ce Center Parcs où il y a quand même une multiplicité de travaux, de métiers, de tout ce qu'on voudra, est-ce qu'il serait possible d'envisager qu'il y ait chaque année une période où il y ait de vos élèves qui travaillent... en quelque sorte, c'est une espèce de formation en alternance (ce n'est pas exactement le label classique, mais c'est ça. Ça y ressemble exactement) sur certains métiers particuliers. Autrement dit, est-ce que ça pourrait servir de support ? Oui ? Non ?

Claude CHEVASSU

On n'est pas une entreprise d'insertion.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Non. Ce n'est pas ça que j'ai dit. Mais vous cherchez quand même... non, vous le faites directement. C'est sûr qu'ils ne vont pas pouvoir vous apporter leur herbe à tondre.

Claude CHEVASSU

On est sur les métiers en tension. C'est-à-dire que ce sont des activités où les chefs d'entreprise disent : « On a du travail, mais on n'a personne de formé ». La moyenne des écoles de production, si vous allez sur le site, on est la première école de production en Franche-Comté. La première a été montée à Lyon par un jésuite, l'abbé BOISARD qui, voyant des jeunes dans la rue qui avaient des compétences, mais qui ne savaient ni lire, ni écrire, a fait une construction. Voilà. Ce que je vous ai raconté.

Simplement, pour répondre à la question de Mme Claude BRÉVAN, quand un jeune sort, vous avez trois entreprises qui viennent chercher l'enfant, le jeune formé. C'est la moyenne des écoles de production. C'est-à-dire qu'on n'est pas à quémander du boulot puisque le jeune qui a travaillé pendant deux ans ou trois ans, qui sort avec un CAP ou un bac pro, avec ou sans diplôme, il a la culture d'entreprise, il a le bon geste professionnel, il sait lire et écrire. Il sait s'exprimer mieux que moi. Et donc, il a un savoir métier. Il sait souder. Aujourd'hui, les soudeurs, il en manque. Il sait monter un pneu, il sait réparer un pneu.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Est-ce que ça veut dire que ce projet ne peut pas être l'occasion de fournir des ateliers, des lieux de formation en vraie grandeur, mais est-ce que ça veut dire que finalement, à la sortie de ça, vous avez des jeunes qui pourraient postuler et être employés à Center Parcs ? Il va falloir qu'on passe à autre chose assez vite parce qu'on n'a que 40 minutes. Je sais que vous êtes intarissable et que c'est très passionnant, mais il faut que d'autres aient aussi la parole.

Claude CHEVASSU

J'ai fini.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

C'est vraiment ça. C'est vraiment dire : vous sortez avec des jeunes qui sont formés, qui ont eu l'habitude de travailler à l'entreprise, auxquels on ne peut pas opposer le fait qu'ils n'ont pas d'expérience professionnelle. Et donc, qui pourraient finalement postuler. Alors, ce qui est important, c'est quand même que vous disiez dans quel domaine, quelles sont leurs spécialités.

Claude CHEVASSU

Demain, on peut effectivement monter une école de production sur les métiers de l'hôtellerie. Effectivement.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Pourquoi pas.

Claude CHEVASSU

Tout est possible.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

[en réponse à une personne s'exprimant hors micro et s'étonnant que l'on parle des emplois de Center Parcs puisqu'elle est opposée au projet et souhaiterait que l'on aborde d'autres possibilités de développer l'emploi :

Ce que je vous explique, c'est qu'évidemment, quand on parle d'emploi, on ne parle évidemment pas d'emploi dans le vide. On parle de l'offre telle qu'elle a été faite par Center Parcs. Hier, on a abondamment parlé d'autres stratégies de développement. Ça n'a pas débouché sur énormément de choses très concrètes. Ça sera peut-être à venir. Aujourd'hui, on est centré là-dessus. Maintenant, si effectivement, vous ne voulez pas du tout entendre parler de Center Parcs, la question est close sur la question des emplois. Mais il y a ici des gens quand même, qui souhaiteraient savoir comment on peut accéder à l'emploi. On a bien vu à travers les questions d'Internet que des

gens disent : « Comment aurons nous accès à cet emploi ? Comment sera faite la formation ? Comment on pourra insérer des gens qui sont éloignés de l'emploi ? » Il y a des gens que ça intéresse. Désolée de vous le dire.

Rémi MERTZ, Fédération du bâtiment

Je vais parler quand même un petit peu d'insertion et d'articulation, emploi, formation au stade de la construction puisque je représente ici la Fédération du bâtiment. Je suis Rémi MERTZ. On a évoqué tout à l'heure le nombre d'emplois au stade de la construction. C'est entre 250 et 550 emplois pendant deux ans. On va dire 350 pendant les deux ans. 350 emplois, c'est énorme. C'est une opportunité pour un certain nombre de jeunes de rentrer sur nos métiers. Pour valider cette opportunité, on a un outil. C'est vrai que notre profession, on travaille déjà historiquement depuis des siècles sur l'insertion des publics en difficulté, des publics étrangers. Donc, on a cette culture et on a l'outil. On s'est doté maintenant, ça fait une vingtaine d'années, d'un outil qui s'appelle Indibat. C'est un groupement, une structure qui possède à la fois un GIQ (groupement d'insertion par la qualification), un GI, un GE (groupement d'employeurs), un ETTI, un ETTS. Ça s'appelle un ensemblier qui est capable d'accompagner un jeune sorti du système scolaire sans formation jusqu'à la qualification et à l'insertion durable. Et là, avec Center Parcs, au stade, ces 350 emplois, c'est une opportunité formidable de faire monter en compétence aujourd'hui des jeunes qui n'ont rien et de les intégrer à nos métiers qui sont des métiers qui offrent des opportunités, qui ne seront pas délocalisés. Même si aujourd'hui le secteur est un peu en difficulté, il n'empêche que le ressort va se détendre. On va repartir. On va à nouveau avoir besoin de personnel. Et là, pendant deux ans, on va pouvoir les former avec ce support-là et nos outils. La profession s'est dotée d'un OPCA, Constructis. On a un CFA. On a des centres de formation. On travaille avec les Greta, avec les Chambres de métiers. On a tous les outils à notre disposition pour répondre aux besoins d'insertion et de qualification sur nos métiers.

Question (institutrice)

Vous avez beaucoup de jeunes qui se précipitent sur l'opération ?

Rémi MERTZ, Fédération du bâtiment

Je n'ai pas dit, Madame, que nous débordions de candidats. À nous de les attirer. À vous, parents, de les orienter à l'institution scolaire aussi, de cesser de dénigrer nos métiers. On parlait tout à l'heure de métiers ingrats quand on parle des métiers de l'hôtellerie. On parle aussi de métiers ingrats, difficiles, pénibles, quand on parle des métiers du bâtiment. Sachez, Madame que dans la réalité, on a un turnover très faible. On a un des taux d'absentéisme les plus faibles de l'ensemble des professions, ce qui prouve qu'on a une souffrance au travail qui est relativement limitée. Par contre, on a un déficit d'image que l'institution scolaire en particulier contribue largement à entretenir.

Intervention (institutrice)

Alors là, vous êtes un tout petit peu mal tombé parce que je suis institutrice et je suis femme de maçon alors je n'ai certainement pas une mauvaise image de ce métier. Par contre, les apprentissages faits dans certaines entreprises de maçonnerie ont dégoûté un certain nombre de centaines de jeunes de faire ce métier.

Bernard AMIENS, maire d'Arbois

Madame, si vous le permettez, juste deux mots. Bernard AMIENS, maire d'Arbois. Mais j'interviens ici au titre du Pays. Le Pays, ça ne dit peut-être pas grand-chose à quelques-uns d'entre vous, mais ce sont des synergies de réflexion et de projets qui se sont mis en place autour des trois communautés de communes, Arbois, Poligny et Salins. Alors, quelle est idée ? L'idée, c'est que derrière, nous souscrivons là aussi à bénéficier des fonds européens (pourquoi pas nous, après tout ?) avec un programme qui s'appelle Leader. On vient d'exécuter deux programmes Leader plutôt bien sur l'ensemble, et nous avons la possibilité dans le futur programme Leader que nous espérons et que nous appelons de tous nos vœux, de pouvoir soutenir le monde de l'insertion par l'économie, mon cher Claude, un monde que je connais bien. Je siège au CDIAE depuis, tu as parlé de 20 ans, 30 ans, quelque chose comme ça aussi. Donc, c'est un secteur qui m'intéresse beaucoup. Je partage ta philosophie de l'apprentissage et je pense que le concept pour ces jeunes très éloignés des circuits ordinaires est à soutenir. Et peut-être que dans le cadre justement de Leader, il y aurait des solutions à apporter.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Je voudrais vous dire qu'hier, quelqu'un du Pays de Revermont nous a présenté le programme Leader. Par contre, quand on lui a demandé quelle importance en termes d'emploi pouvait produire ce programme Leader s'il était retenu, il n'a pas été en mesure de nous donner une réponse.

Bernard AMIENS, maire d'Arbois

Ça ne va pas se traduire en masse emploi. Ça va se traduire en soutien à des projets. C'est-à-dire qu'il faut déjà instruire les projets, et je crois qu'on est petit peu là pour essayer de répondre aux vraies questions, au fond pour essayer d'être actif. Le département du Jura est certainement un des départements de France les mieux équipés en structures d'insertion et certainement le département le plus innovant.

Je voulais vous dire qu'on dispose de tout, comme l'a dit Monsieur, Indibat entre autres, mais tout ce que fait l'ALCG, les chantiers d'insertion. Toutes ces structures-là, on les a. Entreprises d'insertion, associations intermédiaires aussi. C'est un dispositif sur lequel Center Parcs pourra s'appuyer, il me semble. Mais il y a aussi... Ça, c'est sur tous les emplois actifs internes. Et il y a tous les emplois annexes, externes, donc induits. Et là, vous avez parlé du bâtiment. Je pense qu'il serait important de penser dans les appels d'offres pour les marchés à cette fameuse clause d'insertion que prévoit l'article 14 et je ne sais plus combien du Code des marchés publics...

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Ce n'est pas un marché public, là.

Bernard AMIENS, maire d'Arbois

Alors, écoutez, rien n'empêche dans les marchés de mettre des clauses au moment où on ouvrira les plis pour qu'il y ait une préférence aux entreprises qui soutiendront l'insertion, donc l'emploi local. Après, il me semble que de la même façon, vous, Center Parcs pourrez aussi être vigilants à tout ce qui est de l'ordre des emplois induits dans le domaine du maraîchage, des circuits courts, du fromage, je ne parle pas de la viticulture, mais, et des entreprises pour qu'il y ait une retombée économique locale. Parce que s'il faut aller chercher des salariés à l'extérieur, on est dans les circuits longs alors qu'ici, on a beaucoup de salariés en attente d'emploi. Et c'est de ceux-ci dont je voulais parler puisqu'accessoirement, je suis maire.

Au-delà de tous ces effets sur lesquels on a des propositions, on parlait des Esat, des CAT. Mais là encore, quand il y a à traiter de la mise sous pli, quand il y a à traiter de certains travaux, ça peut aussi être fait localement avec des entreprises qui ont cette compétence.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Ce que nous avons fait pour la distribution des documents.

Bernard AMIENS, maire d'Arbois

C'est parfait. Juste encore, pour essayer d'être court, il me semble que nous aurons, nous aussi, à aider et à accompagner les gens qui seront vos futurs salariés. Les aider vers le logement, les gardes d'enfants, les gardes atypiques. Voilà aussi des secteurs sur lesquels il va y avoir à travailler, et notamment sur la mobilité. Sur la mobilité, beaucoup de jeunes sont en panne d'emploi parce qu'ils n'ont pas de véhicule. Là, il existe des associations qui ont travaillé depuis longtemps sur ces questions de mobilité au travail. Donc je crois qu'il y a vraiment des choses à mobiliser. Dans le cadre du PI, nous aurons je l'espère, tous les outils aussi pour soutenir cette démarche-là pour qu'elle soit productive d'une vraie économie solidaire locale. Voilà, j'ai dit.

Question

Sur le plan Leader, il y a quand même un fléchage de l'Europe.

Bernard AMIENS, maire d'Arbois

On a déjà travaillé toutes ces questions-là en amont dans les fiches techniques.

Intervention

Il y avait des organisations, un cadre général, et on s'est positionné sur certaines thématiques par rapport au cadre général. On va présenter notre projet au mois de juin.

Intervention

On se pose aussi la question des alternatives. Parce que si on n'a qu'un seul projet, on n'a pas beaucoup de choix. C'est un projet qui est quand même très dispendieux en argent public et en énergie. Il y a quand même dans le Jura, on ne va prendre qu'un secteur, ça va faire plaisir aux gens du bâtiment, des tas de logements qui sont mal isolés, qui sont chauffés par des grille-pain et les gens n'arrivent plus à payer les factures de chauffage. On a du bois dans le Jura. On a des artisans qui peuvent travailler sur l'isolation des logements. Mais si les gens n'ont pas les moyens de payer, ils ne bénéficient pas de l'aide publique. C'est-à-dire que si on veut faire isoler son logement, on est obligé de payer une partie de cette isolation. Il y a peut-être des choses à imaginer pour que les logements puissent être isolés, même quand les gens ont moins de moyens pour payer. Et il y a des endroits où ça se fait. Même si ce sont des isolations assez simples. En sachant que 35 % à 40 % des calories partent par le toit et que le plus simple, c'est d'isoler le grenier. Et ça, je pense que ça fait du boulot aussi pour des artisans. Et des exemples comme ça, le bois, on a quand même 49 % de surface boisée, forestière dans le Jura. On n'utilise pas complètement les capacités de faire du chauffage par du bois . . En sachant qu'on peut faire du bois de chauffage, équiper les maisons de poêles à bois, mais aussi, on peut faire du chauffage urbain au bois parce qu'il y a des personnes âgées qui ne vont peut-être pas arriver à utiliser un poêle. C'est quand même un peu contraignant. Je pense que des exemples comme ça, il y en a beaucoup et je vais passer la parole à Marie-Odile MINGUET parce qu'on avait parlé du problème de l'aide à domicile. On a perdu une centaine d'emplois parce que le coût pour des gens qui ont des toutes petites retraites était trop élevé. Ceux qui prenaient une heure, ils voulaient avoir une demi-heure. Pour une personne qui travaille, si elle doit toutes les demi-heures, changer d'endroit, ça coûte du temps et de l'argent. Et finalement, au total, on a perdu une centaine d'emplois.

Patrice BODET

J'ai le micro depuis un moment. Patrice BODET. J'aurais juste voulu une confirmation de création dans le BTP de 350 emplois. C'est une création ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Il faut 350 emplois. Ils ne sont pas tous créés.

Patrice BODET

Donc justement, est-ce qu'on sait combien d'emplois ça peut créer, et que vont-ils devenir au bout de deux ans ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Je vais me permettre de dire que c'est quand même la règle du BTP, que c'est chantier après chantier. Ça, c'est malheureusement un peu structurel.

Patrice BODET

Je veux dire par là qu'il y a peut-être des projets qui permettraient de pérenniser les emplois.

Rémi MERTZ, Fédération du bâtiment

Écoutez, charge derrière au territoire de fournir les travaux qui iront avec et qui nous permettront de conserver ces personnels. Simplement, effectivement, c'est notre lot quotidien d'avoir des activités qui fluctuent. Actuellement, on est en forte récession. On reviendra. Les besoins sont là. Les fondamentaux de nos métiers sont là et sont bons.

Tout le monde a besoin et a envie de son logement. Les maires ont envie d'infrastructures, ils ont envie d'équipements. Ça reviendra. On n'est pas inquiets sur les jeunes que l'on attire dans nos métiers. J'étais au salon de l'emploi que faisait la préfecture hier après-midi à Montmorot. Toutes les personnes que j'ai rencontrées, je n'ai aucun problème à leur conseiller de se former sur nos métiers. Je ne les envoie pas dans le mur. Je leur offre un avenir.

Intervention

La question, c'est : est-ce qu'il n'y a pas une orientation différente qui permettrait de pérenniser les emplois du BTP ?

Intervention (institutrice)

On vient quand même de la donner. La transition énergétique des bâtiments. C'est une source d'emplois énorme sur une durée bien plus longue que le Center Parcs. Et en plus, ça redonne plus de confort aux gens, ils sont moins en précarité énergétique. Non seulement ça donne du travail à des personnes, mais en plus, ça rend service à d'autres. Ça répond à leurs besoins. Pareil dans le social. Dans le social, en quatre ans, Prodesa a perdu 100 emplois parce que l'APA n'est pas assez valorisée dans le Jura. La revaloriser d'un euro, ça coûte 500 000 euros. De quatre euros, ça fait 2 millions d'euros. On n'est pas du tout dans les montants annoncés pour le projet, et on peut récupérer de nouveau 100 emplois. On n'est pas du tout dans les niveaux de financement du Center Parcs. Et en plus, là, on rend service à des personnes fragiles, à des personnes âgées. C'est le rôle même du Conseil général. C'est la base de sa mission. Et au lieu de ça, on va faire un truc privé. Si Center Parcs c'est tellement beau, c'est tellement rentable, que Pierre & Vacances se débrouille. Ils le font tout seuls. Ils feront travailler le bâtiment travaux publics, mais je ne vois pas pourquoi ils ont besoin de prendre et de pomper autant d'argent public. C'est ça le vrai problème. Qu'ils le fassent. Si c'est un si beau projet rentable. Le problème, c'est que pour aller chercher à ce point-là de l'argent public, c'est qu'ils ne sont pas sûrs de leur rentabilité. C'est ça le vrai problème. Quand on aura mis de l'argent du Conseil général, on ne pourra pas le mettre ailleurs. Il n'y a pas de mystère. C'est aussi simple que ça. Donc, on n'a pas envie de donner des billes à Pierre & Vacances pour qu'ils améliorent leur projet. C'est aberrant de faire une bulle chauffée à 29° toute l'année dans une forêt comme Poligny alors qu'on va avoir la COP 21, qu'on est en train de travailler pour arrêter ce dérèglement climatique. Et là, on fonce en plein dedans parce qu'on va avoir 300 emplois alors qu'on peut les créer autrement, en améliorant les choses, et en diminuant les problèmes. On est tombé sur la tête. Excusez-moi.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Il y a la question du financement qui est une vraie question et qui est abondamment posée. Imaginons que ce projet se fasse sans argent public. La question des emplois se poserait. Et la question de l'accès à ces emplois se poserait. Je pense que personne ne cracherait dessus quand même. Je ne crois pas.

Intervention (institutrice)

C'est terrible d'être au chômage. Ça, c'est vrai.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

C'est terrible d'être au chômage et pour autant, tout le monde n'accède pas comme ça de plain-pied dans l'emploi. On arrive, on postule et on est employé en CDI à vie. On sait que ce n'est pas comme ça. Il y a d'un côté l'aspect du financement qu'il faut traiter et qui sera traité, qui est évidemment au cœur de ce projet. Il n'empêche que, si ce projet se faisait, avec ou sans argent public ou avec moins d'argent public, la question des emplois, c'est une question à traiter. Si on fait un projet en disant que finalement, Center Parcs se débrouille complètement avec l'emploi, ils passent des marchés avec des entreprises qui font venir des salariés détachés, ça nous a été je ne sais combien de fois dit, le fait qu'on aurait des Polonais, des Tchèques, etc., et que tout le recrutement se fait en dépit du bon sens partout, vous seriez légitimes à dire : alors là, franchement, trop c'est trop. Ça ne va pas. Donc, il faut travailler sur les deux domaines. C'est-à-dire que, c'est pour ça que je dis que le problème n'est pas de dire que si on travaille sur les emplois, c'est pour Center Parcs ou pas. Si Center Parcs se fait, il faut que cette question de l'accès à l'emploi qui profiterait au maximum de gens du secteur et en particulier à ceux qui sont éloignés de l'emploi, mais aussi aux entreprises qui peuvent s'en servir pour qualifier les jeunes... Il y a des chalets en bois. On voit très bien que la qualification dans la construction en bois, c'est actuellement quelque chose qui est un métier

d'avenir, comme l'isolation thermique. Vous l'avez dit. Parce que de plus en plus, il y a des demandes. Ceci dit, ça s'apprend. Et donc, l'idée de est-ce qu'il peut y avoir à l'occasion d'un chantier comme ça, s'il se fait, monter des formations en alternance pour que le maximum de jeunes acquièrent une qualification ? Et après, qu'ils aillent construire des maisons en bois dans le Jura ou dans le Doubs ou ailleurs, dans toutes les régions où ça se fait. Il ne faut pas complètement éliminer cette piste. C'est ça ce que je souhaite qui soit abordé. Vous avez compris ?

Intervention

Je comprends tout à fait votre propos.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Je ne vous demande pas d'adhérer à mon point de vue, je n'ai pas de point de vue. Je dis qu'on a une démarche. Vous êtes hostile aux Center Parcs, très bien. Il y a d'autres alternatives probablement. Je crois que dans une large mesure, ce qu'a dit tout à l'heure M. CHEVASSU, on voit bien que ça a fait appel à très peu de fonds publics quand même.

Intervention

C'est ça le problème. Ils ne veulent pas nous en priver.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Là-dessus, il faut solliciter. Il faut interroger le Conseil départemental, Conseil régional. Il faut que ça ressorte de ça. Bien sûr que c'est important. Et c'est vrai que le cœur des missions d'un Conseil départemental, c'est l'ASE et le social. C'est tout à fait évident.

Intervention

Justement, pour terminer sur l'investissement public. Je préfère voir une collectivité investir sur son territoire, avoir un pouvoir de négociation dans la discussion avec le maître d'ouvrage, en disant : on veut des emplois locaux, on veut un respect de l'environnement. Et derrière, avoir un investisseur stable. Parce que voulons-nous ? Des investisseurs stables dans la durée. Qui sera plus stable dans la durée qu'une collectivité locale ? On préfère voir un investisseur étranger et volatile ? Un fonds de pension ? Non. Moi, je préfère voir une collectivité qui investit sur son territoire.

Question

Je voulais revenir sur le mot « stagiaire » qui a été évoqué tout à l'heure. Je profite de votre présence. Est-ce qu'il y a vraiment des stagiaires qui sont pris par Center Parcs ? Il paraît que l'on accède à l'emploi de temps en temps par un stage, quand il ne dure pas trop longtemps, quand il est rémunéré s'il est au-delà de deux mois et demi. Chez Center Parcs, est-ce que c'est une politique courante, les stagiaires ? Ou est-ce que ça débouche réellement sur des emplois ou pas ? Ça touche principalement les jeunes, mais c'est quand même une question qui me semble un peu importante.

Réponse, Center Parcs

Bien entendu, on travaille avec des écoles. On utilise l'enseignement et on est en partenariat avec beaucoup d'écoles. Moi-même, mon assistante est à l'École supérieure de commerce de Rouen. Elle est en contrat de professionnalisation et elle suit ses cours en alternance. J'espère qu'elle sera embauchée à la fin par Pierre & Vacances. Ensuite, des stagiaires d'école hôtelière. Là, il y a l'école hôtelière de Poligny juste à côté. C'est clair qu'il y aura un partenariat et qu'on travaillera ensemble sur nos différents métiers, surtout sur l'accueil, la réception de la restauration et autres.

Ça débouche sur des emplois chez Center Parcs, dans le groupe Pierre & Vacances parce qu'il y a des ponts. Après, tout dépend aussi du stagiaire et de ses volontés, bien entendu. Mais c'est notre volonté. C'est faire l'entreprise de demain avec les hommes d'aujourd'hui. C'est vraiment ça.

Valentin MOREL, vigneron à Poligny

Toujours Valentin MOREL, vigneron à Poligny, comme hier. Je suis un petit peu étonné comme Mme Ségolène FERRAND de l'autre côté de la salle de la manière dont a été fait l'atelier. J'ai l'impression d'avoir été un petit peu pris au piège. Je ne sais pas si c'était votre intention ou pas. Mais honnêtement, demander à Claude CHEVASSU qui donne des conseils d'insertion à Pierre & Vacances, je trouve ça complètement décalé. Je ne sais pas comment il l'a pris, lui. Mais moi, je trouvais ça un petit peu décalé. Ce n'est quand même pas à nous, citoyens de notre bled, de donner des conseils à une firme comme eux. Ils ont toute une kyrielle de consultants, d'avocats et compagnie qui les aident. Ils n'ont quand même pas besoin de nous.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

On ne leur donne pas des conseils, on leur fait des demandes.

Valentin MOREL, vigneron à Poligny

Moi, je demande simplement qu'ils arrêtent leur projet tout simplement. Je pense qu'on est quand même ici pour réfléchir. Il y a quand même un certain nombre de pistes qui ont été évoquées. Là, je suis vraiment content du débat public qui a été fait, parce que ça nous donne l'occasion, à des gens comme nous, de parler à des gens comme M. MERTZ. Je suis content de découvrir qu'on a, entre nous, je pense, l'épaisseur d'un papier à cigarette, c'est tout. Je fais miennes toutes les choses qu'il a dites. Toutes les inquiétudes qu'il a dites hier, et son collègue de la CAPEB sur les entreprises qui disparaissent. Moi, je suis vigneron aussi. Je fais miennes vos inquiétudes. Simplement, la seule petite différence entre nous, je pense, c'est qu'ils comptent sur un projet comme ça pour revitaliser leur secteur. Nous, on fait moins confiance à ça. Mais sur tout le reste, on est parfaitement d'accord. Je ne comprends pas pourquoi ils ne sont pas plus enclins à développer avec nous l'idée de débat alternatif.

Moi, par exemple, je suis vigneron, mais j'y pense depuis des lustres. Dominique BONNESSE va très bien savoir de quoi je parle et je la remercie encore. Mais moi, à Poligny, on a exploité un nouveau terroir de vigne qui était complètement inexploité ici. On a planté seulement cette année. On verra la qualité du vin plus tard. C'était un terroir inexploité, magnifique. Il fallait un chemin pour y aller. Le chemin, ça a coûté cher, mais on la fait. Ça fait bosser des gars du bâtiment. Et des exemples comme ça, moi, la parcelle, elle concerne 2 ha. Je vous prie de croire qu'il faut à peu près 300 ha de plus de vignes dans le Jura. 300 ha de plus. Moi, je ne fais que 2 ha. Il y a encore 300 ha à trouver. 300 ha, ça fait des chemins à construire. Et moi, je vous assure que tout ce que vous dites après, sur le boulot, ça en donne du travail, je pense.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Ça fait partie de ce qui a été dit hier, c'est-à-dire qu'il faut faire des propositions concrètes. Ça, c'est une proposition concrète.

Valentin MOREL, vigneron à Poligny

Vous allez recevoir un papier. Je suis en train de faire un chiffrage. Je vous l'enverrai assez rapidement.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

J'écris bien, c'est ça ? Des chemins à construire pour désenclaver ?

Valentin MOREL, vigneron à Poligny

Et attendez, je n'ai pas parlé de la déforestation des parcelles concernées. Terrassement et chemins.

Intervention

En termes d'emplois, d'environnement et d'insertion, si toutefois on peut faire une proposition au cas où le projet verrait vie, il est fait allusion à une chaufferie, du moins la perspective d'une chaufferie. Et il est question, je crois,

de granulats pour alimenter la chaufferie. Pour ma part, je serais tenté de dire qu'il y a un inventaire qui se fait sur la ressource forestière au niveau des Pays du Revermont. Il me semble qu'on voit beaucoup de bois qui se perd. Et quand je pose la question à des forestiers, c'est du bois de chauffe ou autre. On me dit : la rémunération n'est pas assurée. Quand on voit le coût du bois de chauffage, on ne peut pas rémunérer sur des bases normales. Il y a à Poligny une ALCG extrêmement performante. Est-ce que par exemple, de la collecte du bois, de la fabrication peut-être de granulats ou de l'exploitation directe, mais je ne suis pas du tout technicien, peut s'envisager comme une contribution à la chauffe de la bulle et sur une base d'énergies renouvelables et de travail d'insertion, parce qu'économiquement, ce n'est pas possible de le faire autrement ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Je peux citer une expérience dont on a eu connaissance à propos du Center Parcs de Saône-et-Loire. Il ne s'agit pas de la Saône-et-Loire, mais de la Nièvre. Je suis assez étonnée par cette expérience, si ça marche, c'est absolument merveilleux. Il s'est créé une association, je ne sais pas si c'est un syndicat, mais en tout cas une structure qui se charge de collecter tout le bois de taille des haies, parce qu'on est dans un paysage de bocage, et qui recycle tout ce bois et trouve à le vendre pour du bois de chauffage. C'est strictement équilibré, mais surtout, ça permet effectivement cet entretien du paysage. Ça incite à entretenir ces haies qui, sans ça, ne seraient pas entretenues, tout simplement, parce que c'est un travail qui n'est pas du tout rémunéré en quelque sorte.

C'est vrai qu'il y a des pistes de cette nature-là. Là, on n'est pas tout à fait dans le même contexte, mais ce sont des choses qu'il faut effectivement regarder. C'est un mauvais jeu de mots, il faut faire feu de tout bois. C'est vraiment ça. En matière d'emploi, je crois qu'on en est tous là quand même. Aujourd'hui, il n'y a pas de solution miracle. C'est évident. Ça ne marche pas. Ces petites expériences, peut-être si on avait une fiche précise sur cette petite expérience de la Nièvre, on pourrait la mettre sur le site. C'est aussi des manières d'illustrer la manière dont on s'y prend pour optimiser la ressource et créer des emplois, certes avec des ressources assez faibles. Ce n'est pas miraculeux, enfin, on y arrive. Qui demandait encore la parole ? Madame.

Intervention

Je ne vais peut-être pas être très constructive, mais je n'arrête pas de penser, depuis qu'on nous a annoncé éventuellement 66 emplois à 39 heures mensuelles, j'ai bien l'impression que c'est pour des femmes, pour les tâches de ménage. Moi, je n'appelle pas ça technicien de je ne sais pas quoi, de surface. Ce n'est même pas de surface, c'est je ne sais plus comment. C'est pour faire le ménage dans les cottages. Monsieur AMIENS, vous parlez du programme Leader. Moi, je regrette, peut-être que je ne suis pas assez citoyenne pour connaître ce qui se passe dans le pays. C'est un peu loin des citoyens de base. Vous aviez parlé d'éventuellement, d'accompagnement pour la garde d'enfants aux horaires atypiques, si j'ai bien compris. Quelque chose comme ça. Moi, je me dis que des salaires payés à 400 € par mois, c'est encore de l'argent public qu'on va mettre pour faire garder des enfants de femmes qui vont aller travailler le week-end, qui vont courir entre des travaux de ménage le week-end au Center Parcs et des travaux éventuellement d'aide à domicile, etc. Déjà, le différentiel avec le RSA, on l'a vu, il n'existe pas. Et s'il faut en plus qu'elles payent parce que, même s'il y a un financement Leader pour mettre en place des crèches ou de la garde d'enfants, il va falloir qu'elles payent quand même. Là, j'ai du mal à être constructive dans ces types de construction d'accompagnement vers l'emploi.

Bernard AMIENS, maire d'Arbois

Rassurez-vous, Madame. Le leader ne va pas payer les crèches.

Intervention

Ce sont les collectivités locales qui vont les payer, non ?

Bernard AMIENS, maire d'Arbois

Pas forcément. Ça peut être les bénéficiaires en général qui payent. Il ne s'agissait pas que d'emplois à 400 €. Si vous voulez qu'on essaie de s'expliquer, il faut essayer de s'entendre jusqu'au bout. Moi, je vous ai dit que Leader était prêt à accompagner une réflexion de projet. À partir du moment où il y a eu des besoins en matière de garde atypique... Je vous cite l'hôpital d'Arbois. C'est une initiative qui avait été prise à l'époque par l'ADMR, de créer des gardes atypiques. Le service a foiré parce qu'il n'y avait pas suffisamment de demandeurs. Mais voilà une des

solutions qui pourrait peut-être être offerte en plus. Après, je vous parlais d'aide à la recherche de logement. Mais après, ce ne sont que des idées. Je ne suis pas là en train de vous dire : j'ai les solutions. C'est à ceux qui en auront besoin de venir nous solliciter et de nous dire : écoutez, est-ce que là il n'y a pas un créneau, il n'y a pas quelque chose à faire pour donner un coup de main ?

Parlons de la mobilité. Il y a deux associations (il y en a une à Dole, il y en a une à Lons-le-Saunier) qui prêtent des véhicules. Des vélos, des scoots et des voitures. Tout ce travail-là, c'est un travail associatif en matière d'insertion. Bien sûr qu'il y a un coût de location. Mais là aussi, on peut créer du lien. Là aussi, on peut aider à ce que les choses se réalisent. Être des facilitateurs, ce n'est pas être dit là pour dire... Voilà. C'est tout. Ce n'est pas tout donner. Ce n'est pas la question de donner encore des fonds européens pour payer des crèches ou des machins. Ce n'est pas que ça.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

En tant que femme, je suis assez sensible à cette question de la garde des enfants et du fait qu'il ne faut pas que la totalité de ce qu'on gagne soit absorbée par les surcoûts. Ça, je crois que c'est quand même une question extrêmement sérieuse.

Quand même, dans les grandes entreprises, quand il y a des horaires comme ça, qui ne sont pas des horaires habituels, ils ont mis en place des systèmes de garde d'enfants. Tout à l'heure, là, je vais m'adresser à M. POTTIN , mais j'ai posé certaines questions et je suppose quand même qu'une société comme la vôtre a un bilan social. Dans un bilan social, on connaît très exactement la structure du personnel. Combien il y a de femmes ? De quel âge ? Comment ça se passe ? Etc. Et qu'est-ce qu'on fait ? Ça, ça manque cruellement comme référence dans ce dossier. Il y en a vraiment besoin. Vous l'avez sûrement, mais vous ne l'avez pas communiqué. Donc, on a du mal à travailler. La question des dames qui font le ménage entre 10 h et 15 h le vendredi et le lundi, ça pose d'une manière moins aiguë la question des gardes d'enfants, sauf si ce sont des tout petits enfants. Parce qu'en général, ce sont des heures où ils sont à l'école. Par contre, vous avez du personnel qui travaille le soir et le dimanche. Finalement, il va falloir que vous répondiez sur la possibilité de participer ou de mettre en place des structures. Ça, ça paraît quelque chose qu'il faut vraiment envisager pour rendre ces emplois à temps partiel ou à horaires atypiques acceptables. Je sors peut-être un peu de mon rôle, mais je crois qu'il faut le dire. Il faut dire ça parce que l'absence de présentation du bilan social tout à l'heure dans vos présentations a été quelque chose qui m'a un peu étonnée. Ça existe dans les entreprises et on en a besoin pour pouvoir continuer à travailler.

Intervention

Simplement une petite intervention sur un autre domaine, sur l'articulation par rapport au territoire. On l'a un petit peu évoqué. On a des partenaires de formation professionnelle sur le territoire, le lycée hôtelier Friant notamment et le lycée de Mouchard. Le lycée du tourisme à Dole aussi, qui forme dans les formations de tourisme. Est-ce que le groupe Pierre & Vacances souhaite, en partenariat bien sûr avec le Conseil régional de Franche-Comté ou de Bourgogne Franche-Comté ultérieurement, mettre en place des dispositifs pour insérer des jeunes de notre territoire avec ces plates-formes professionnelles très réputées qui forment sur un territoire, qui pourrait donc être un partenaire avec des débouchés extraordinaires ?

Je voulais simplement dire, mais que je comprends que les temps partiels sont choquants parce que les salaires qui sont annoncés pour ces temps partiels sont faibles, mais savez-vous que sur notre territoire par exemple, on a malheureusement, par des dispositifs qui viennent d'être mis en place, ce qu'on appelle le périscolaire. Le périscolaire, on nous l'a imposé. Le périscolaire, ce sont des activités après le scolaire et on a forcément des temps partiels. On ne peut pas avoir des temps complets. Ce ne sont pas les mêmes profils, mais on a quand même, de par la nature de l'activité, des temps partiels imposés.

Intervention

C'est quand même plus facile de trouver un emploi complémentaire quand on fait ça sur un village ou sur une école qu'au milieu d'une forêt à un certain nombre de kilomètres.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

On va être obligé de retourner en séance plénière. Il y avait encore une dernière main qui s'était levée. Madame. Allez-y.

Sarah MÉTRAT, développeur économique

Sarah MÉTRAT, développeur économique à la communauté de communes de Grimont-Poligny. Je voulais juste apporter trois éléments de ma pratique professionnelle.

Par rapport à l'accompagnement vers l'emploi si jamais le projet aboutit, il y aurait éventuellement des partenariats à tisser peut-être avec la mission locale qui est partenaire déjà des collectivités pour aider les jeunes sans qualification à trouver de l'emploi.

Également, l'école de la deuxième chance qui en train d'être créée sur Lons-le-Saunier et à laquelle la communauté de communes participe financièrement avec beaucoup d'autres partenaires publics puisque cette école de la deuxième chance, elle, cherche des sociétés pour placer les jeunes qui sont en apprentissage ou en réapprentissage je ne sais pas comment il faut dire dans cette école.

Troisième élément que je souhaitais apporter, par rapport à la filière bâtiment pour les emplois de construction du projet, ma pratique m'amène à voir des artisans notamment du bâtiment qui me disent qu'ils ont déjà du mal à embaucher aujourd'hui pour répondre à leur demande actuelle. Je pense qu'il y a un gros travail à mener par les consulaires. Ma vision est parcellaire au niveau de la zone industrielle de Poligny essentiellement, mais les maçons, les menuisiers, les plombiers me disent qu'ils ont du mal à trouver des personnes qui restent dans leurs entreprises. Si le projet se fait et qu'il amène une activité supplémentaire et qu'il serait intéressant que les entreprises locales se mobilisent pour pouvoir accéder à ce marché-là, en partenariat les unes avec les autres, il faut trouver des solutions pour qu'elles arrivent à faire face à cette recrudescence de travail. Que la filière bâtiment, que les consulaires, après, je n'ai pas les clés, mais qu'ils trouvent une solution pour qu'effectivement, les entreprises locales puissent répondre à ce surcroît d'activité qui serait intéressant de pouvoir utiliser localement.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. On a évidemment à peine avancé, mais il y a quand même des choses dites. Ce sont des sujets évidemment qu'il faut beaucoup approfondir. Ce sont des sujets difficiles. Il faut peut-être mieux se mettre d'accord sur la manière dont on aborde les questions. Il y a évidemment plusieurs faces. Il y a les alternatives qu'il faut complètement explorer et il faut aussi explorer cette possibilité, cette éventualité qui n'a actuellement rien de certain. Mais en tout cas, il faut y travailler pour, si elle se fait, en tirer un maximum de choses pour ce territoire. C'est dans ce sens-là qu'on a essayé de monter cet atelier.

On va poser des questions à Pierre & Vacances. On va vous mettre un peu sur le gril. Bien sûr, il est probable que vous ne pourrez pas répondre à tout, mais il y a quand même des choses qui ont été dites et il commence à y avoir des pistes. Bien sûr, à travers ces ateliers, il ne peut rien se faire de très concret. Derrière, il va falloir avancer, approfondir beaucoup toutes les questions. C'est un peu comme une pelote. On tire un fil et le fil n'en finit pas. C'est tout à fait évident. Merci. On rejoint tout le monde si vous voulez bien.